

**DÉCISION (UE) 2020/1116 DU CONSEIL**  
**du 24 juillet 2020**  
**portant nomination d'un membre de la Cour des comptes**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu la proposition de la République d'Autriche,

vu l'avis du Parlement européen <sup>(1)</sup>,

considérant ce qui suit:

- (1) Le mandat de M. Oskar HERICS est arrivé à échéance le 29 février 2020.
- (2) Il y a, dès lors, lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre à la Cour des comptes,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

M<sup>me</sup> Helga BERGER est nommée membre de la Cour des comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> août 2020 au 31 juillet 2026.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 24 juillet 2020.

*Par le Conseil*  
*Le président*  
M. ROTH

---

<sup>(1)</sup> Avis du 8 juillet 2020 (non encore paru au Journal officiel).